

CLÔTURE EXPÉRIMENTATION CNIG – AFIGEO

FÉVRIER – JUILLET 2017

MARDI 26 SEPTEMBRE 2017, 14H30 – 17H00

Pascal LORY
Chef de mission CNIG & INSPIRE à l'IGN

ORDRE DU JOUR

1 – Le contexte et la chronologie

1-1 – historique

1-2 – étude préalable a l'expérimentation

1-3 – de la consultation des conseils à la signature

1-4 – de la signature aux réactions

2 – l'objectif et la méthodologie de l'expérimentation

3 – les différents chantiers de l'expérimentation

3-1 – journée d'information et d'échanges COPERNICUS

3-2 – conférence francophone de l'information géographique en septembre 2017

3-3 – poursuite des travaux du groupe plan corps de rue simplifié (PCRS) du CNIG

4 – conclusions & débats

HISTORIQUE

CHRONOLOGIE :

- CNIG, initié en 1986, a cessé ses activités en 2008,
- 2008 année de mise en place de la COVADIS,
- AFIGEO poursuit ses activités depuis 1986,
- Directive européenne INSPIRE en 2007,
- Redémarrage activités du CNIG effectif en 2013.

➤ **Un paysage de la coordination de l'IG qui se refaçonne.**

DE L'ÉTUDE À L'EXPÉRIMENTATION

- Fin 2015 AFIGEO : initiative d'une étude visant à améliorer l'efficacité de l'animation et la coordination de l'IG,
 - Un diagnostic présenté mars 2016, unanimement approuvé :
 - Nécessité d'améliorer la lisibilité et la collaboration d'entités atomisées,
 - Mise en lumière des voisins européens les plus performants.
 - Octobre 2016 un groupe multilatéral propose un scénario :
 - Maintien des deux instances et mise en place d'un centre commun de ressources,
 - clarification des missions : AFIGEO dans la création de débat, la promotion, un CNIG dans l'institutionnel, la standardisation et la coordination INSPIRE.
- **Du fait de conditions non réunies, le scénario est rejeté par AFIGEO, le principe d'une expérimentation est retenu.**

DÉCLARATION COMMUNE D'INTENTION

- Première version de déclaration rédigée, validée MEEM et IGN en 11/2016,
 - Version amendée le 12/12/2016 par le conseil d'administration d'AFIGEO,
 - Validation du CNIG par procédure électronique entre le 13/12/2016 et 9/01/2017 : des réactions mais pas de rupture formelle du silence,
 - Néanmoins, révision post procédure : « Les groupes de travail chargés de ces chantiers seront composés exclusivement de membres de l'AFIGEO » est devenue « Les groupes de travail chargés de ces chantiers seront composés de membres appartenant à la fois à l'AFIGEO et au CNIG ».
- **Le 1er février 2017, le président du CNIG, et le président de l'AFIGEO, signent la déclaration d'intention.**

LES RÉACTIONS À LA DÉCLARATION

- 02/01/2017, Président de la commission AT alerte sur le danger de réserver des commissions CNIG aux seuls adhérents Afigeo :
 - Force du CNIG dans l'ouverture sans condition à toutes bonnes volontés,
- 10/02/2017, secrétariat permanent CNIG diffuse sa lecture officielle de la déclaration :
 - Seuls les adhérents AFIGEO et les membres titulaires et suppléants CNIG pourront participer au groupe PCRS. Les agents de l'Etat et du CEREMA, sauf s'ils sont membres à titre personnel de l'AFIGEO, n'en font pas partie.
- l'AITF réagit à la déclaration d'intention par courrier du 21 février 2017 :
 - Met en avant la contradiction entre le fait d'être membre du CNIG plénier et l'impossibilité de participer aux travaux du CNIG,
 - Réponse président 21/04/17 (expérimentation, prise en compte des réactions).

- Chercher à mieux articuler certaines actions des deux structures AFIGEO et CNIG,
- Améliorer leur efficacité respective et la lisibilité de leurs actions auprès des acteurs du domaine,
- Présenter des propositions pour la relation CNIG – AFIGEO post-expérimentation.
- Chantiers identifiés pour être objets de l'expérimentation :
 - Echanges d'expériences niveau international -> journée d'information et d'échanges **COPERNICUS**.
 - Mise en place d'une conférence francophone de l'IG à **Strasbourg**.
 - Poursuite des travaux du groupe **PCRS** du CNIG animé par l'AFIGEO.

CHANTIER COPERNICUS

- Les objectifs :
 - Faire mieux connaître COPERNICUS,
 - Clarifier les opportunités de service pour les entreprises,
 - Approfondir la complémentarité COPERNICUS / producteurs de données géographiques œuvrant hors du secteur spatial,
 - Faire remonter des recommandations au point de contact COPERNICUS France, et au niveau européen (commission européenne, ESA, EEA...).

CHANTIER COPERNICUS

- Début de clarification d'un paysage relativement complexe; celui des acteurs du spatial en France,
- Richesse de contenu bénéfique à tous : 8 intervenants institutionnels & entreprises, 2 débats,
- Audience ad hoc : 40 participants,
- Bilan financier équilibré.



CHANTIER STRASBOURG

■ Les objectifs :

- Contribuer, par le regroupement des manifestations, à faire de Strasbourg 2017 un évènement de l'information géographique en Europe et en France,
- Rapprocher les partie-prenantes francophones de l'information géographique, acteurs en France, Belgique, Luxembourg, Suisse et experts européens,
- Saisir l'opportunité de Strasbourg 2017 pour mettre en place un évènement majeur de l'information géographique francophone.

CHANTIER STRASBOURG

- Le fil rouge de la conférence « **quelles gouvernances pour l'information géographique ?** »
- Haut niveau dans la qualité des contenus et échanges,
- Audience au RDV : 18 sponsors, 250 participants,
- Equilibre économique atteint.
- Impact limité de l'effet d'entraînement de la conférence francophone vers la conférence européenne.



 **AFIGÉO**
Association Française pour
l'Information Géographique

**CONFÉRENCE FRANCOPHONE
DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE**

 **CNIG**
Conseil national de
l'information géographique

Quelles gouvernances pour l'information géographique ?

4 & 5 Septembre 2017
Maison de la Région Grand Est - Strasbourg

en partenariat avec
Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

CHANTIER PCRS ÉTAT DES LIEUX

- Travaux période 2013–15 / PCRS se sont soldés par **2 livrables majeurs** :
 - Un **standard PCRS 1.0** élaboré par CEREMA / COVADIS validé par le CNIG en juin 2015.
 - Un **protocole national d'accord** signé au Palais du Luxembourg le 24 juin 2015, élaboré et piloté par le CNIG.
- Fin décembre 2015, le standard PCRS est devenu réglementaire, il a complété l'arrêté DT – DICT de 2012.
- Période 2015 – 2017, réunions d'échanges d'expériences, lancement de deux sous-groupes :
 - Un piloté par ENEDIS; tests d'implémentation du standard 1.0 -> fiabiliser,
 - Un piloté par le CRAIG; annexe au standard sur une composante « image ».

CHANTIER PCRS ÉTAT DES LIEUX

- Travaux 2015 – 17 plus laborieux, car mise à disposition CEREMA réduite à 10 jour/homme par an.
- Retrait du CEREMA, suite à la signature de la déclaration d'intention CNIG – AFIGEO, et sa lecture par le secrétariat permanent du CNIG le 10 février 2017 .
- **le calendrier initial de sortie de la version 2.0 du standard PCRS n'a pu être tenu.**
- Une réunion des leaders des sous-groupes de travail et de l'animateur du groupe de travail PCRS a été mise en place le 21 mars afin de partager les difficultés rencontrées.

CHANTIER PCRS RELANCE

- Il a été décidé de faire appel à un nouveau maître d'œuvre, sous maîtrise d'ouvrage AFIGEO (animation du GT), sur financement partagé exploitants & collectivités.
 - AFIGEO a piloté la rédaction partagée d'un cahier des charges et consulté des entreprises.
 - Le 3 mai, le maître d'œuvre a été retenu par les financeurs et AFIGEO.
 - Le calendrier de réalisation a été le suivant :
 - 10 mai : revue avec proposition de résolution des points en suspens,
 - 29 mai : revue élargie avec analyse des retours jeu test et fichier XSD,
 - Appel à commentaires : entre le 5 juin et le 23 juillet 2017,
 - 29 août : revue élargie avec proposition de résolution des commentaires,
- **Validation du standard PCRS 2.0 par la commission « données » du CNIG 21/09/2017.**

PREMIÈRE SÉRIE DE CONCLUSIONS

- **Complémentarité CNIG – AFIGEO** fonctionne pour le montage commun de colloques ou événements majeurs,
- Afigeo apporte sa connaissance des sphères « entreprises » et « public », du monde académique, ainsi que son savoir-faire événementiel,
- CNIG apporte sa connaissance du monde institutionnel.
- Valeur ajoutée dans la conception, et un élargissement de l'audience grâce aux réseaux des deux organisations.

SECONDE SÉRIE DE CONCLUSIONS

- Les commissions et groupes de travail du CNIG doivent conserver ce qui fait une de leurs forces, à savoir **l'ouverture à toutes les parties-prenantes**, sans distinction particulière,
- L'AFIGEO est **ouverte à toutes les parties prenantes et bonnes volontés**, son statut associatif et son modèle économique nécessitent pour elle de maintenir et renforcer une base d'adhérents conséquente, les cotisations représentant l'essentiel de son budget de fonctionnement.
- L'association du CNIG et de l'AFIGEO pour la mise en œuvre d'une action commune (en particulier un groupe de travail dans le cadre organisationnel du CNIG) est pertinente dans la mesure où :
 - Le statut de l'AFIGEO lui permet de mettre en place un modèle économique viable, et ainsi assurer le pilotage d'une action (animation, secrétariat technique...) sous l'égide d'une commission du CNIG et dans le cadre d'un mandat délivré par cette dernière,
 - Le mandat relatif à cette action comporte un volet « normalisation/standardisation ».



SUITE...



L'expérimentation sur le rapprochement AFIGÉO – CNIG est terminée depuis juillet 2017...

Des suites ???